



## Hérault Littoral # Lab Environnement du 25 septembre 2019 à Frontignan

### Compte rendu

#### Table ronde 1 – Economisons l'eau

##### Contexte :

Les ressources en eau sont très sollicitées pour répondre à une forte demande, notamment l'été, et plus particulièrement sur le littoral.

Le climat méditerranéen génère une alternance de « trop peu » (sécheresses) et de « trop plein » (inondations), qui rend difficile la gestion de nos ressources en eau.

Il est important de préserver l'eau, tant pour les usages (eau potable, irrigation, ...) que pour les cours d'eau et milieux aquatiques, qui doivent être suffisamment alimentés pour accueillir une vie aquatique riche (faune et flore) mais aussi assurer des fonctions « d'épuration ».

Dans ce contexte, réduire la consommation en eau, éviter les gaspillages, est essentiel pour préserver nos ressources mais aussi nos milieux aquatiques, lieux de biodiversité, marqueurs de nos paysages, et supports de loisirs.

##### Intervenants

- ✓ **Jean Pierre BALZA**, Vice-Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de la nappe Astienne (SMETA), élu de la commune de Sérignan
- ✓ **Philippe FAURE**, délégué au développement durable et au cadre de vie de la commune de Portiragnes engagée dans le programme « Je ne gaspille pas l'eau »
- ✓ **Eric AMBROSINI**, Gérant et Directeur du camping Les Sablons à Portiragnes
- ✓ **Thierry POIROT**, Fondateur et directeur du bureau d'études Alma et Conseils
- ✓ **Agnès CAZEJUST**, Directrice de l'association LABELBLEU

**1. Jean Pierre BALZA –Vice-Président du Syndicat Mixte d’Etudes et de Travaux de la nappe Astienne (SMETA), élu de la commune de Sérignan**

La nappe astienne s’étend sur 450 km<sup>2</sup> et 20 communes du département de l’Hérault, sur le littoral, de Fleury d’Aude à Méze, et de Servian au large en mer. C’est une épaisse couche de sable, comprise entre deux couches d’argile. Son niveau d’eau se situe entre quelques mètres à 120 mètres de profondeur.

En même temps, elle est très sollicitée car une importante activité se développe sur ce secteur, notamment en été, représentant 100 000 habitants permanents et 500 000 saisonniers.

Le danger : si la nappe est trop sollicitée, des entrées d’eau de mer (le biseau salé), qui pollueraient la nappe de façon irréversible, sont possibles.

Afin de préserver la nappe, les consommateurs doivent réduire leurs prélèvements (obligation imposée par l’Etat).

Depuis plus de 20 ans, le SMETA agit avec ses membres (Département, communes, EPCI et Chambres consulaires) pour :

- Mieux connaître le fonctionnement de la nappe
- Suivre les niveaux d’eau en direct
- Sensibiliser les usagers à la nécessité de préserver la nappe et proposer des actions pour réduire les consommations d’eau
- Concerter les collectivités et les usagers pour mieux « partager l’eau »
- Effectuer des travaux pour reboucher des forages défectueux pour limiter la pollution de la nappe.

En savoir plus : <http://www.astien.com/index.php>

**2. Philippe FAURE, délégué au développement durable et au cadre de vie de la commune de Portiragnes engagée dans le programme « Je ne gaspille pas l’eau »**

Depuis 10 ans, le SMETA anime une charte dite « Je ne gaspille pas l’eau » qui propose un label aux communes littorales qui s’engagent dans un programme complet de réduction de leur consommation en eau :

- ✓ Suivi des consommations d’eau régulier pour identifier d’éventuelles fuites et évaluer les progrès
- ✓ Recherche des fuites sur les réseaux
- ✓ Mise en place d’équipements hydro économes dans les bâtiments communaux
- ✓ Changement de la gestion des espaces verts : végétation plus adaptée aux régimes méditerranéens, arrosage adapté pour les stades, goutte à goutte, pailler la terre
- ✓ Réduction des fontaines publiques (qui génèrent beaucoup d’évaporation)
- ✓ Utilisation d’eau brute pour les usages non domestiques (arrosage jardins, nettoyage véhicules)
- ✓ Mise en place de la double tarification (l’eau est plus chère l’été)
- ✓ Formation du personnel communal et des usagers des bâtiments

- ✓ Sensibilisation des « gros consommateurs » situés sur les communes (campings, caves coopératives, entreprises, ...).

### **3. Eric AMBROSINI – Directeur du camping Les Sablons à Portiragnes et Thierry POIROT – Fondateur et directeur du bureau d'études Alma et Conseils**

Le camping des Sablons est un camping 5 étoiles qui compte environ 900 emplacements.

Il est situé à Portiragnes, ce secteur est alimenté en eau potable par la nappe astienne. La plupart des campings alimentés par la nappe astienne sont engagés dans des démarches d'économies d'eau. Comme d'autres campings de ce secteur, "les Sablons" est concerné par la révision des autorisations de prélèvement en cours menée par les services de l'Etat, alors que les clients souhaitent des services toujours plus consommateurs en eau (piscines, spas, lave-vaisselle, ...).

Depuis plus d'une dizaine d'année, le Syndicat mixte d'Etudes et de Travaux de la nappe astienne (Smeta) accompagne les professionnels du tourisme vers une meilleure gestion des prélèvements en eau.

Sans attendre la révision des autorisations qui impose aux établissements une optimisation des volumes consommés, le camping des Sablons a entrepris un certain nombre d'efforts. Le bureau d'études Alma et Conseils accompagne le camping dans cette démarche.

L'installation de matériel hydroéconome, le recyclage des eaux en circuit court (la même eau est utilisée 3 fois), l'optimisation des consommations des espaces verts sont des solutions mise en œuvre par l'établissement...**Aujourd'hui le camping affiche 15 % de réduction de consommation en eau et diminue chaque année sa consommation de 10.000 m3 supplémentaire.**

### **4. Agnès CAZEJUST – Directrice de l'association LABELBLEU**

L'association LABELBLEU a pour but de développer l'éducation à l'environnement sur le littoral et le milieu marin de la Région Occitanie. Elle contribue au développement d'actions et de projets éco-citoyens visant à préserver l'environnement par le biais de la pédagogie active et en créant de nouveaux supports pédagogiques, pour les habitants, les enfants et les touristes.

LABELBLEU désire créer du lien entre les acteurs du littoral et du milieu marin et favoriser le partage des informations, les actions participatives et de l'engagement citoyen pour préserver le littoral. La finalité de cette association est de favoriser la recherche de solutions durables pour le développement du littoral (découverte et préservation du littoral, urbanisation réfléchie, écotourisme...).

LABELBLEU crée des Outils pédagogiques et des jeux en éducation à l'environnement : maquette, imagier, jeu de rôles, diaporama, jeux de pistes et expériences scientifiques

L'un des thèmes de Label Bleu concerne l'eau : gaspillage, pollution et économie d'eau. Son objectif est de sensibiliser les consommateurs à titre individuel, et diffuser des messages forts, comme par exemple :

- Les nappes souterraines ne sont pas inépuisables
- Nous « surconsommons l'eau » : la consommation individuelle est de 150 litres d'eau par jour actuellement, contre 100 litres en 1975. Le poste le plus important est l'hygiène.

Les éco-gestes individuels pour favoriser les économies d'eau sont :

- Ne pas arroser son jardin en plein soleil
- Couper le robinet en se lavant les dents, mettre des « stop douche »
- Prendre une douche plutôt qu'un bain et couper l'eau en se savonnant
- Récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes
- Mettre des plantations adaptées au climat méditerranéen dans son jardin
- Surveiller régulièrement son compteur pour détecter des fuites
- Réparer les fuites de robinet ou de chasse d'eau

En savoir plus :

<http://assolabelbleu.canalblog.com/>

<https://www.jeconomiseleau.org/>

## Table ronde 2 – Biodiversité

### Contexte :

La biodiversité c'est la diversité des espèces animales et végétales et de leurs habitats.

Le littoral héraultais abrite des milieux naturels remarquables : les zones de lagunes et d'étangs, les zones humides et terrestres périphériques, le milieu marin, ...

La biodiversité est menacée en raison de l'impact de l'activité humaine sur les milieux : artificialisation des sols, rejets polluants, surfréquentation, développement d'espèces envahissantes, changement climatique :

Pourquoi est-ce important de protéger la biodiversité (source <http://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/pourquoi-et-comment-protger-la-biodiversite-a886.html>)

- ✓ Elle est garante du **bon fonctionnement des écosystèmes** : la destruction d'une espèce pouvant alors fragiliser l'ensemble de l'écosystème.
- ✓ Elle possède une **importance économique** directe ; bois, aliments, médicaments...
- ✓ Elle rend de nombreux services indirects et vitaux, appelés "**services éco-systémiques**" : pollinisation, production d'oxygène, équilibre climatique, épuration des eaux, gestion des crues...
- ✓ Elle revêt une **valeur** esthétique, récréative, spirituelle et culturelle considérable.
- ✓ Elle est le gage de l'**évolution** et de l'adaptabilité de la vie face au changement : climat, maladies...
- ✓ Elle est **méconnue** : si 1,8 million d'espèces ont été décrites dans le monde, il resterait entre 10 et 100 millions d'espèces à découvrir !

### Intervenants

- ✓ **Jean-Louis MARTIN**, Directeur Adjoint du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive à Montpellier, Directeur de Recherches au CNRS
- ✓ **Aline BAUDOIN**, Directrice de l'Environnement et du Cadre de Vie au Département de l'Hérault
- ✓ **Emilie VARRAUD**, Directrice du CPIE Bassin de Thau
- ✓ **Rémy FOISSEY**, producteur de pommes autour de l'étang de l'Or, adhérent de la coopérative COFRUIDOC (Lunel)

1. **Jean-Louis MARTIN**, Directeur Adjoint du Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive à Montpellier, Directeur de Recherches au CNRS

La biodiversité est la diversité du vivant, qui nous permet de vivre. C'est à la fois :

- la diversité des milieux dans une région, un pays ou le monde : forêts, rivières, .....

- la variété des espèces présentes dans chacun de ces milieux
- mais aussi la variété des caractéristiques au sein d'une même espèce (couleur, taille, poids, ...).

Tout ce que nous utilisons vient du monde vivant (mis à part l'acier et le verre) comme par exemple :

- le pétrole, fabriqué il y a des millions d'année par des organismes vivants, qui assure nos déplacements, les produits en plastiques, ....
- le coton de nos vêtements
- notre alimentation, ....

...

La diversité du vivant est infinie et on n'en connaît et comprend qu'une petite partie. Mais la biodiversité subit beaucoup de changements et d'appauvrissement qui sont liés à la fois à nos modes de vie (artificialisation des sols, pollution, ...) mais aussi au changement climatique.

La situation à laquelle nous sommes confrontés est majeure et si nous ne négocions pas ce virage, les changements se feront indépendamment de notre volonté et de notre capacité à agir. **Il n'y a pas de Plan B !**

Il faut renouer notre « conversation » avec la nature et retrouver une attitude de respect vis-à-vis de l'environnement.

## **2. Aline BAUDOUIN, Directrice de l'Environnement et du Cadre de Vie au Département de l'Hérault**

L'Hérault est un territoire très varié, de la mer à l'arrière-pays, avec un gradient paysager qui trouve toute son expression en termes de biodiversité

Le Département est fortement engagé dans la protection de la biodiversité. Il agit en préservant les espaces naturels sensibles grâce au pouvoir dont il est doté par la loi d'acquérir des terrains en vue de les protéger.

Le Département est ainsi propriétaire de 8.000 hectares sur l'ensemble du territoire. Ces espaces sont, dans la plupart des cas, ouverts au public, et le Département conduit un programme d'animation qui permet de sensibiliser les héraultais à l'importance de la biodiversité.

Il apporte également un soutien fort à l'Education à l'Environnement grâce :

- **A la Maison Départemental de l'Environnement**, située à Restinclières, qui propose diverses actions pour le grand public autour d'un thème défini chaque année, avec des expositions, conférences, animations, ateliers, sorties nature, rendez-vous festifs...

Toutes les activités proposées par la MDE sont gratuites (sur inscription, sauf pour les expositions en entrée libre).

En savoir plus :

<http://mag.herault.fr/environnement> :

- rubriques : Maison départementale de l'Environnement, Biodiversité et Domaines Départementaux

<http://mag.herault.fr/service/herault-360deg> : L'Hérault 360° nature, comme si vous y étiez ! Coup d'oeil à 360° des Espaces Naturels Sensibles Départementaux

- o **Au soutien aux associations d'éducation à l'environnement**

**70 associations** œuvrent dans l'Hérault pour l'éducation du grand public à l'environnement. Elles sont regroupées dans un réseau **COOPERE 34**, qui favorise les partenariats, coordonne les programmes pédagogiques, accompagne des dynamiques thématiques et territoriales et facilite l'accès à l'information en éducation à l'environnement. Le réseau COOPERE 34 et ces associations sont soutenues financièrement par le Département.

**De nombreuses initiatives sont portées sur le littoral** par ces associations en particulier LABELBLEU, CPIE Bassin de Thau, Demain La Terre !, Compagnie Minibus, GEOFOSAT, Les Ecologistes de l'Euzières, l'Association PAYSARBRE, ..

**Citons par exemple :**

- Le Festival « Tous Sentinelles et le Réseau Sentinelles de la mer
- l'organisation de sensibilisation aux déchets, les apéros Zéro déchets
- La Campagne annuelle Ecogestes pour les plaisanciers
- Les Jardins du Lido
- La plantation de haies
- La sensibilisation aux enjeux écologiques de la pêche de loisirs sur le littoral
- Des projets « littoral pour tous » : découverte du milieu marin à des publics en difficulté
- Les Classes de découvertes « Littoral » et « Biodiversité Martine »
- Les Ecogestes Eau et énergie

....

En savoir plus <http://coopere34.org/>

### **3. Emilie VARRAUD, Directrice du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement(CPIE) Bassin de Thau**

Le programme **sentinelles de la mer Occitanie** – coordonné par le [CPIE Bassin de Thau](#) depuis sa création en 2015 – est un réseau qui réunit **45 [porteurs de programmes](#)** de sciences participatives mer et littoral en région Occitanie.

**Le réseau propose aux citoyens de contribuer à la science et à la préservation des milieux, en participant à une quinzaine de programmes en mer, lagunes et littoral.**

**Chaque citoyen, mais aussi professionnel (pêcheur, conchyliculteur, ...) peut contribuer à la préservation de la biodiversité** et aider les chercheurs à développer leurs programmes sur l'environnement et **être une sentinelle** :

#### ***Objectifs du programme :***

- *Impliquer tous les usagers et les citoyens dans une dynamique en faveur des sciences participatives ;*
- *Valoriser l'observateur dans l'amélioration des connaissances de son territoire*
- *Sensibiliser le public au respect et à la sauvegarde du patrimoine naturel marin et littoral.*

#### ***A qui s'adresse le programme***

- *À tous les usagers de la mer, de la lagune ou du littoral !  
Que vous soyez professionnels ou amateurs, résidents ou de passage.  
Que vous soyez pêcheurs, plongeurs, conchyliculteurs, touristes, plaisanciers ou scolaires, vous pouvez participer !*

#### ***Comment participer ?***

*Les observations peuvent se faire en autonomie sur le temps libre, ou de manière encadrée à l'occasion de sorties organisées.*

*Pour certains programmes, des formations particulières sont nécessaires et sont proposées par le réseau pour améliorer vos compétences.*

Ce programme a permis par exemple depuis une dizaine d'années d'acquérir de nombreuses connaissances sur l'hippocampe de Thau

En savoir plus : <https://www.sentinellesdelamer-occitanie.fr/>

<https://www.cpiebassindethau.fr/>

### **4. Rémi FOISSEY, Producteur de pommes autour de l'étang de l'Or, adhérent de la coopérative COFRUIDOC (Lunel)**

Les agriculteurs de COFRUIDOC sont sensibilisés à l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Le verger est labellisé « Verger Ecoresponsable » (label national qui concerne les 2/3 de la production française de pommes). Pour réduire l'impact de l'agriculture vis-à-vis de la biodiversité plusieurs leviers sont possibles :



- Plantation de haies « multi-espèces » pour héberger différentes espèces d'insectes qui sont des prédateurs des espèces nuisibles pour les cultures
- Bandes fleuries le long de ces haies pour héberger les pollinisateurs (abeilles, ...), qui vont assurer la pollinisation des pommiers et la production de fruits, introduction de larves d'abeilles dans le verger
- Nichoirs à mésange (qui mange des papillons nuisibles pour les pommiers)

Ces actions permettent de réduire l'usage des produits chimiques

D'autres actions sont possibles :

- renforcer la biodiversité dans les sols
- implanter des abris à chauve-souris (qui mangent des prédateurs des cultures)

La réduction de la taille des champs augmente la biodiversité et les « services rendus » par la nature à l'agriculture.

En savoir plus sur les mesures environnementales dans l'agriculture :

<http://www.etang-de-l-or.com/paec.htm>

**Tutoriel : construire son abri à chauve-souris : <http://www.herault.fr/biodiversite>**

## Table ronde 3 – Déchets /pollution

La Mer méditerranée est une mer très riche en biodiversité, mais elle est aussi soumise à de très fortes pressions, pollutions, du fait d'une concentration très fortes d'activités :

- villes et rejets urbains,
- activités industrielles (ports, notamment dans l'Hérault),
- fréquentation touristique sur le littoral, les plages,
- usagers de la mer
- cabanisation, ...

### Chiffre clés sur les DÉCHETS PLASTIQUES

- ✓ Un Français produit 2 fois plus de déchets qu'il y a 40 ans.
- ✓ La moitié de ces déchets est en plastique.
- ✓ 70% des emballages plastiques sont soit stockés soit jetés dans la nature.
- ✓ En 2050, il y aura plus de plastiques dans l'eau que de poissons
- ✓ 700 tonnes par jour déversées en Méditerranée

C'est pourquoi il est important de réduire en amont la production de déchets et la pollution, mieux collecter et recycler ces déchets

### INTERVENANTS

- ✓ **Xavier MURARD**, Directeur de l'Association Reseaclons
- ✓ **Kito DE PAVANT**, navigateur
- ✓ **Pierre BOULDOIRE**, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Maire de Frontignan
- ✓ **Sabrina LIOT DASSAGATE**, Directrice du Pôle Développement Territorial, Communauté de Communes La Domitienne, gestionnaire du port départemental du Chichoulet

#### 1. **Xavier MURARD**, Directeur de l'Association Reseaclon

Dans le cadre de ses différentes actions menées en faveur du développement durable et de la préservation de l'écosystème marin méditerranéen, l'Institut marin du Seaquarium du grau du Roi a porté d'avril 2018 à février 2019, le projet pilote Reseaclons.

Projet unique en son genre développé au Grau du Roi, il expérimente la création d'une filière innovante de collecte et de valorisation des déchets plastiques marins sauvages.

Fédérés autour de cette démarche, elle-même récompensée par le Ministre de la Transition Ecologique Nicolas Hulot, les acteurs suivants ont participé à la collecte :

- ✓ les pêcheurs professionnels du 1er port de pêche de Méditerranée (avec 17 chalutiers et plus de 20 petits métiers)
- ✓ les associations locales (We océan, Label Bleu, Ecodunes, Océan protection,...)
- ✓ les agents de la ville du Grau du Roi
- ✓ le port de plaisance Port-Camargue
- ✓ la communauté de communes Terre de Camargue qui assure la logistique et le lieu de stockage des déchets collectés s'unissent au quotidien pour collecter les déchets plastiques pris dans les filets ou présents sur la plage et dans le port.

Ces déchets, **grâce à l'innovation de l'entreprise TRIVEO (dans la vallée du plastique, Ain)** sont ensuite transformés **en petits pots 100% plastiques marins métissés recyclés: une première mondiale!**

Au-delà de la valorisation des déchets, le projet ReSeaclons a pour objectif de sensibiliser le grand public et de favoriser des comportements responsables en faveur de la protection de la Méditerranée.

L'opération pilote a été soutenue financièrement par l'Europe (FEAMP), la Région et l'ADEME, avec l'appui du GALPA Vidourle Camargue. Les petits pots sont en vente au Seaquarium

En savoir plus : <https://www.seaquarium.fr/app/uploads/2019/03/Synthèse-RESEACLONS-compressé.pdf>

L'association Reseaclons a été créée pour essaimer ce projet : « créateur de filières en économie circulaire sur la collecte et recyclage de déchets plastiques marins » : <https://www.reseaclons.org/>

## 2. Kito DE PAVANT, navigateur

D'énormes dégâts sont créés par le plastique dans le milieu marin. Les plastiques se dispersent dans les océans, se fragmentent et nuisent aux écosystèmes.

Le paradoxe, est que de très beaux projets naissent en France pour collecter le plastique, innover pour leur donner une deuxième vie, mais en parallèle, la France est un très grand producteur de plastiques.

Le message est donc de limiter la production et la consommation de plastiques. La France prend conscience de ces sujets, mais il y a encore beaucoup à faire.

Nous-mêmes marins devons prendre conscience de la pollution que nous générons (plastique utilisé pour construire les bateaux, pétrole utilisé, eau et énergie lors des escales dans les ports, ...). Des solutions se mettent en place progressivement pour réduire l'impact des navigateurs en termes de pollution (utilisation de coquilles d'huîtres pour la production de pièces de bateaux, utilisation de bois,...).

Chaque citoyen peut agir à son niveau également.

### **3. Pierre BOULDOIRE, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault, Maire de Frontignan**

En juillet et août 2019, le Département de l'Hérault et ses partenaires ont organisé une tournée Ap'Hérault plage avec plus de 50 animations sur le littoral. Cette opération a eu pour objectif d'inciter les vacanciers à prendre conscience du bien précieux qu'est notre littoral en adoptant des petits gestes pour préserver et protéger cet environnement si fragile.

Dans une démarche conviviale et "décalée", une caravane a parcouru les 90km de côtes et fait étape dans une vingtaine de communes. À cette occasion, des ambassadeurs de la démarche Hérault littoral ont diffusé de la documentation de sensibilisation, des goodies (bracelets UV), des cendriers de plage, le magazine de l'été du Département, tout en faisant déguster des échantillons de produits locaux.

Le coup d'envoi de cette tournée a été donné mardi 25 juin sur la plage de Couchant à La Grande Motte. A cette occasion Christophe MORGO, Vice-Président délégué à l'environnement et Stéphan ROSSIGNOL, Président de l'Agglomération du Pays l'Or et Maire de la Grande Motte **ont inauguré le premier ["Poisson glouton"](#)**,

Trois autres plages ont accueilli ces poissons gloutons : Frontignan, Vendres et Agde afin de faire barrage contre le plastique en **Méditerranée**.

**115 m3 de plastiques ont été collectés cette année par les poissons !**

### **4. Sabrina LIOT DASSAGATE, Directrice du Pôle Développement Territorial, Communauté de Communes La Domitienne, gestionnaire du port départemental du Chichoulet**

**Le Département de l'Hérault est propriétaire de 8 ports (plaisance, pêche, conchyliculture) dont l'un d'entre eux, Le Chichoulet à Vendres, est géré par la Communauté de Communes La Domitienne.**

Baptisé du nom du petit oiseau qui nidifie sur ses terres, le port départemental « le Chichoulet » est un modèle d'aménagement. Beau, moderne et écologique, il est un pôle d'attraction incontournable du territoire. Depuis plusieurs années, le port est récompensé par l'obtention du Pavillon Bleu ainsi que le label Port Propre et il appartient au réseau européen des sites classés Natura 2000, pour son implication dans la conservation des espèces faunistiques et floristiques sauvages.

C'est un port de plaisance (250 anneaux) mais aussi un port de pêche et conchylicole (4 professionnels), située à l'embouchure de l'Aude.

L'environnement préservé de ce site a incité La communautés de Communes et le Département à renforcer leurs actions pour limiter la pollution et préserver l'environnement.

En 2019, le port a obtenu le **Pavillon bleu pour la 9<sup>e</sup> fois et la certification « AFNOR Ports propres » pour la 6<sup>e</sup> année.**

**Pour limiter la pollution les aménagements suivants ont été faits :**

- déchetterie pour les plaisanciers
- aire de carénage
- installation d'une pompe pour les eaux noires des bateaux
- mise à disposition de matériel pour lutter contre les pollutions aux hydrocarbures

**Pour préserver l'environnement :**

- des « biohuts » ont été installés dans l'eau pour abriter la faune sous-marine (54 structures ont été immergées), elles abritent notamment des civelles (bébés anguilles)
- Des campagnes de sensibilisation des plaisanciers avec la campagne Ecogestes, mais aussi des scolaires sont menées.

La communauté la Domitienne veut obtenir maintenant la norme AFNOR Ports propres sur le volet Biodiversité.

En savoir plus :

<https://www.pavillonbleu.org/criteres/critere-commune.html>)

<http://www.ports-propres.org>